Reçu en préfecture le 08/12/2023

Publié le



ID: 045-284500261-20231207-DEL2023_62-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2023 - 62

TARIF PRESTATION RETRAITE 2024

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 30 novembre à 09 Heures 30 minutes,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20 avenue des Droits de l'Homme à ORLEANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31 Nombre de présents et pouvoirs : 20

Quorum: 16

<u>Date de convocation</u> : 23 novembre 2023

Présents:

- Madame GALZIN Florence Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert Maire de Ladon
- Madame DESNOUES Véronique Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick Maire de Neuville aux Bois
- Madame MELZASSARD Corinne Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur MESAS Jacques Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur RIVIERE William Maire de la Neuville sur Essonne
- Monsieur LARCHERON Gérard Président de la CDC des Quatre Vallées
- Madame FLEURY Line Vice-Présidente du Conseil Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- Madame DURANT-GABORIT Anne	à	Madame FLEURY Line
- Madame AUVRAY Chantal	à	Monsieur BRICHARD Gérard
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé	à	Monsieur TURPIN Joël
- Monsieur CHOUIN Stéphane	à	Madame DESNOUES Véronique
- Monsieur LACROIX Bruno	à	Monsieur LARCHERON Gérard
- Monsieur JACQUET David	à	Madame MELZASSARD Corinne
- Madame GAY Catherine	à	Monsieur HARDOUIN Patrick

Etaient absents et excusés :

Monsieur DEMAUMONT Franck - Madame LEVY Véronique - Monsieur CAMMAL Francis Monsieur GABELLE Jean-Pierre

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Reçu en préfecture le 08/12/2023

Publié le



ID: 045-284500261-20231207-DEL2023_62-DE

Madame Valérie MARTIN, Vice-Présidente expose que par délibération du 27 novembre 2019 le conseil d'Administration a fixé les tarifs d'intervention suivants, suite à la nouvelle convention CNRACL, intervenue à effet du 1er janvier 2020 :

	Tarif par dossier (coll affiliées)	Tarif par dossier (coll non affiliées)
Constitution de dossier liquidation	100	150
Constitution de dossier LIQ + CIR	100	150
Constitution du dossier LIQ dans les 2 années suivant la demande d'avis préalable	50	80
Constitution du dossier LIQ + CIR dans les 2 années suivant la demande d'avis préalable	50	80
Constitution du dossier LIQ dans l'année de réalisation d'une simulation	.50	70
Constitution du dossier LIQ + CIR dans l'année de réalisation d'une simulation	50	70
Demande d'avis préalable	100	150
RV individuel – APR	0*	40
Fiabilisation des CIR : réalisation des cohortes à la place de la collectivité/ QCIR	35	55
Régularisation de cotisations, TRB	40	60
Dossier de validation	40	60
Simulation de calcul à la demande de l'agent (remplissant les conditions dans les 5 ans à venir)	20	50
Simulation de calcul à la demande de l'agent (ne remplissant pas les conditions dans les 5 ans à venir et hors cohortes)	40	60

^{*} Pour le rendez-vous individuel – APR (Accompagnement personnalisé retraite) il était précisé qu'un seul rendez-vous serait proposé à l'agent au cours des 5 années avant sa retraite, tout rendez-vous supplémentaire étant facturé 40 €.

Reçu en préfecture le 08/12/2023

ublié le



ID: 045-284500261-20231207-DEL2023_62-DE

Les tarifs ci-dessous proposés permettent d'harmoniser sans l'augmenter la prestation retraite dans sa globalité :

PRESTATIONS	TARIF PAR PRESTATION COLLECTIVITE AFFILIEE	TARIF PAR PRESTATION COLLECTIVITE NON AFFILIEE
Constitution du dossier liquidation	90	140
Constitution du dossier de liquidation dans l'année suivant la demande d'avis préalable	50	70
Constitution du dossier de liquidation dans l'année de réalisation d'une simulation	50	70
Demande d'avis préalable	70	120
RV individuel (hors APR)	40	40
Fiabilisation et qualification des comptes individuels de retraite (QCIR)	30	50
Régularisation de cotisations, rétablissement au régime général	30	50
Simulation de calcul à la demande de l'agent	50	70

Approuvé à l'unanimité. Pour extrait certifié conforme ORLÉANS, le 07 décembre 2023

La Présidente

Florence GALZIN

Reçu en préfecture le 08/12/2023

Publié le



ID: 045-284500261-20231207-DEL2023_62-DE